

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bâle/Genève/Zurich, le 3 février 2025 (Mis à jour le 10 mars 2025)

**16<sup>e</sup> édition du Rapport sur les fondations en Suisse – Preview**

### **La philanthropie suisse demeure stable**

**En 2024, le secteur philanthropique en Suisse s'est affirmé comme un acteur clé et dynamique au service de la société. Malgré une croissance modérée à l'échelle nationale, certains cantons ont su se démarquer par une attractivité renforcée. Zoug, le Tessin et les Grisons figurent désormais en tête en matière de croissance nette.**

En 2024, 298 nouvelles fondations d'utilité publique ont vu le jour en Suisse, témoignant de l'intérêt toujours élevé et de la pertinence sociale de leur engagement. Cependant, un nombre record de 268 fondations ont été liquidées, soulignant l'importance de renforcer durablement les conditions-cadres libérales du secteur et de mieux soutenir les fondations dans leur capacité d'action. Parmi les principales causes de ces liquidations figurent un capital de financement insuffisant, dû à l'absence de rendements, l'absence de solutions de succession au sein des conseils de fondation, ainsi que leur rattachement à des fondations abritantes.

#### **Tendances positives au niveau cantonal**

À la fin de l'année 2024, la Suisse comptait 13'724 fondations d'utilité publique actives, soit trois de plus que l'année précédente. L'évolution est particulièrement encourageante dans les cantons de Zoug (+21), du Tessin (+17) et des Grisons (+10), qui enregistrent une croissance nette significative.

Avec 44 nouvelles fondations créées en 2024 (+8 par rapport à 2023), le canton de Zurich se place en tête des cantons suisses. Ce résultat met en lumière les effets positifs des mesures de soutien cantonales, notamment l'ajustement de la pratique fiscale zurichoise introduit en février 2024. Cet exemple illustre le rôle essentiel du soutien politique pour assurer une croissance durable du secteur des fondations.

Le canton de Genève, qui connaît une croissance continue avec 43 nouvelles fondations créées (+6 depuis 2023), bénéficie également de mesures cantonales visant à renforcer davantage la place des fondations en Suisse romande.

#### **La philanthropie est une composante essentielle de la société suisse**

En Suisse, le nombre de fondations par habitant est six fois plus élevé qu'aux États-Unis ou en Allemagne. À l'échelle cantonale, Bâle-Ville reste en tête avec 43,5 fondations pour 10 000 habitants, suivi de Zoug (34,4), Glaris (27,4) et des Grisons (26,7). Cette forte densité de fondations reflète l'engagement philanthropique remarquable de la Suisse.

Les fondations d'utilité publique restent un pilier indispensable de la société suisse et jouent un rôle clé dans le soutien aux projets sociaux, culturels et environnementaux. Parallèlement,

Le nombre élevé de liquidations met en évidence la nécessité de favoriser le renouveau et d'adapter les politiques. Les tendances positives observées dans certains cantons montrent qu'un soutien ciblé peut renforcer l'attractivité locale et dynamiser le secteur des fondations.

**Responsable de la coordination des demandes médias :**

Jasmin Guggisberg (communication, SwissFoundations) [guggisberg@swissfoundations.ch](mailto:guggisberg@swissfoundations.ch),  
044 440 00 10

Le **Rapport sur les fondations en Suisse** est publié chaque année par le Center for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle, SwissFoundations, l'association des fondations donatrices suisses, et le Centre pour le droit des fondations de l'Université de Zurich. Il contient des chiffres, des faits et des tendances actuels en Suisse et à l'étranger et vise à contribuer à une meilleure base de connaissances dans le domaine des fondations.

Chaque année, le CEPS de l'Université de Bâle recueille les données les plus récentes sur le secteur des fondations en Suisse. Au-delà des chiffres et des faits, le rapport met en avant les évolutions juridiques et les tendances actuelles. L'édition 2025 explore notamment des thèmes clés comme la philanthropie collaborative, le soutien entrepreneurial et la démocratie. Le rapport complet sera publié le 27 mai 2025.

Le rapport sera publié en allemand et en français. Les deux versions pourront être téléchargées gratuitement à partir du 27 mai 2025 sur [www.rapportdesfondations.ch](http://www.rapportdesfondations.ch).

**Éditeurs :**

Prof. Dr Georg von Schnurbein (CEPS), [georg.vonschnurbein@unibas.ch](mailto:georg.vonschnurbein@unibas.ch)

Prof. Dr Dominique Jakob (Centre pour le droit des fondations), [dominique.jakob@ius.uzh.ch](mailto:dominique.jakob@ius.uzh.ch)

Katja Schönenberger (SwissFoundations), [schoenenberger@swissfoundations.ch](mailto:schoenenberger@swissfoundations.ch)

**Annonce d'événement**

**3 septembre 2025 | 24<sup>e</sup> Symposium des fondations suisses**

Le 24<sup>e</sup> Symposium des fondation suisses, le plus grand événement du secteur en Suisse, aura lieu le 3 septembre 2025 au Kursaal à Berne. Vous trouverez des informations régulièrement actualisées sur le symposium sur [www.symposiumdesfondations.ch](http://www.symposiumdesfondations.ch).



Universität  
Zürich<sup>UZH</sup>

Zentrum für Stiftungsrecht

SwissFoundations

**Center for Philanthropy Studies (CEPS)**

Université de Bâle  
Steinengraben 22, CH-4051 Basel  
+41 61 207 23 92, [ceps@unibas.ch](mailto:ceps@unibas.ch)  
[www.ceps.unibas.ch](http://www.ceps.unibas.ch)

**Centre pour le droit des fondations**

Université de Zurich  
Pestalozzistrasse 24, CH-8032 Zürich  
+41 44 634 15 76, [stiftungsrecht@ius.uzh.ch](mailto:stiftungsrecht@ius.uzh.ch)  
[www.zentrum-stiftungsrecht.uzh.ch](http://www.zentrum-stiftungsrecht.uzh.ch)

**SwissFoundations**

Association des fondations donatrices suisses  
Kirchgasse 42, CH-8001 Zürich  
+41 44 440 00 10, [info@swissfoundations.ch](mailto:info@swissfoundations.ch)  
[www.swissfoundations.ch](http://www.swissfoundations.ch)